

LES ATELIERS DE POISSY

Ilot CODOS - 78300 POISSY



Lot n° B511

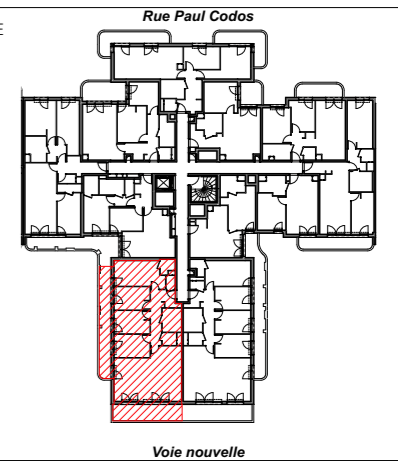
5 pièces

5ème étage

SURFACE HABITABLE EN M²

ENTREE	4,6
SEJOUR-CUISINE	40,3
SDB	5,6
SDE	2,4
WC 1	1,3
WC 2	2,2
CHAMBRE 1	15,5
CHAMBRE 2	10,1
CHAMBRE 3	10,1
CHAMBRE 4	10,1
DGT.	5,9
TOTAL SURFACE HABITABLE	108,1 m²
TERRASSE	13,9
BALCON	16,0
TOTAL SURFACES EXTÉRIEURES	29,9 m²

REPERAGE

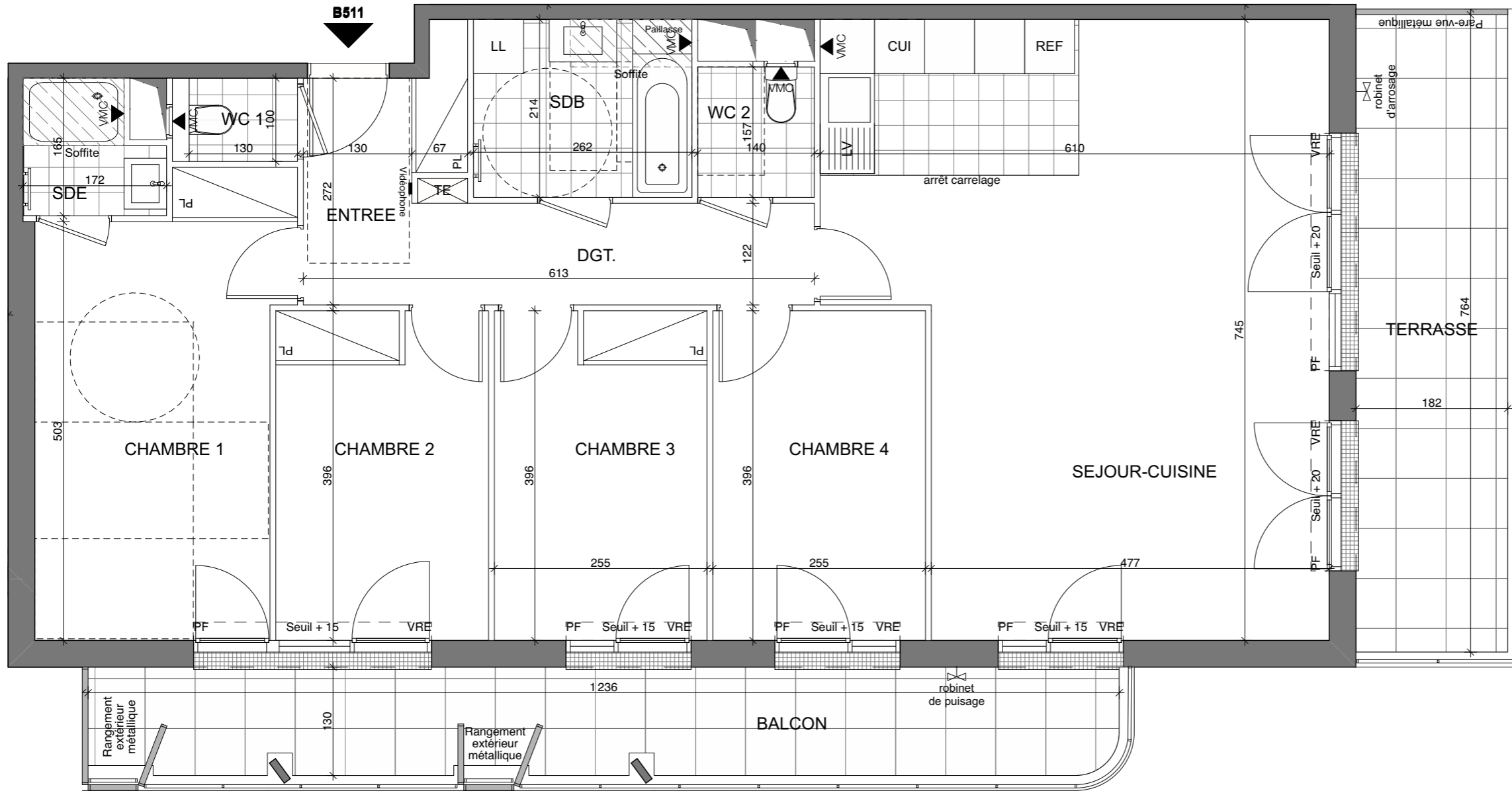


LEGENDE

- F : FENETRE
- PF : PORTE FENETRE
- VR : VOLET ROULANT
- PL : PLACARD
- TE : TABLEAU ELECTRIQUE
- JS : JOUR DE SOUFFRANCE
- LL : EMPLACEMENT LAVE-LINGE
- LV : EMPLACEMENT LAVE-VAISSELLE
- Ref : EMPLACEMENT REFRIGERATEUR
- Cui : EMPLACEMENT FOUR-CUISSON

NOTA

- En fonction des nécessités techniques de la réalisation et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan
- Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou altimétriques) sont soumises aux tolérances réglementaires
- Les soffites, faux-plafonds, rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions
- Les canalisations, retombées, regards ne sont pas figurés
- Les plantations figurant sur le plan de situation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications, aussi bien en nombre qu'en type
- Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans
- La surface habitable comprend les placards
- Les emplacements machines sont en pointillé mais les appareils ne sont pas fournis
- La literie indiquée dans la chambre est à titre indicatif de la norme handicapé. La literie est non fournie
- Le rectangle dans l'entrée et la salle de bain, les côtes dans la chambre H, et les ronds sont représentés à titre indicatif pour respect de la norme handicapé



NOM DU RESERVATAIRE	DATE	VISA RESERVATAIRE	VISA RESERVANT	ÉCHELLE 1:60		DATE 07/09/2023	INDICE B
---------------------	------	-------------------	----------------	-----------------	--	--------------------	-------------